



## Facture impayé et montant réclamé 4 fois supérieur

Par **valye**, le **04/11/2015** à **07:51**

Bonjour,

JE devais la somme de 33 euros passé et je recois hier une lettre d une société de recouvrement DERNIER AVIS AVANT PROCEDURE . Dejà dernier avis avant procedure pour cela j aurai aimé recevoir l avant dernier et le précédent mais la personne au bout du fil m a dit qu elle avait cherché a me joindre au téléphone BON ADMETTONS.

Ce qui me surprend le plus c est la somme réclaté 134, 99 euros pour un montant dû de 33 euros et des brouettes !!!!!

En plus rien n 'est détaillé sur l avis on me demande juste cette somme point finale.

Ma question est celle ci puis je payer que la somme initiale ? parcque je trouve cela vraiment abusé!!!! comme ca a partir du moment ou j ai payé ils ne peuvent rien contre moi non ? merci par avance.